Informations de base

2022/2049(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Droits de l'homme et démocratie dans le monde et politique de l'Union européenne en la matière – rapport annuel 2022 **Subject** 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	WISELER-LIMA Isabel (EPP)	11/05/2022
	Rapporteur(e) fictif/fictive SANTOS Isabel (S&D) AUŠTREVIČIUS Petras (Renew) STRIK Tineke (Greens/EFA) KARSKI Karol (ECR) MADISON Jaak (ID) URBÁN CRESPO Miguel (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
FEMM Droits de la femme et égalité des genres	BIEDROŃ Robert (S&D)	12/08/2022

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Service européen pour l'action extérieure	BORRELL FONTELLES Josep

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
09/06/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
30/11/2022	Vote en commission		

15/12/2022	Dépôt du rapport de la commission	A9-0298/2022	Résumé
17/01/2023	Débat en plénière		
18/01/2023	Décision du Parlement	T9-0011/2023	Résumé
18/01/2023	Résultat du vote au parlement		
18/01/2023	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2049(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/09205

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE735.497	22/07/2022	
Amendements déposés en commission		PE736.716	10/10/2022	
Amendements déposés en commission		PE736.718	10/10/2022	
Amendements déposés en commission		PE737.247	10/10/2022	
Avis de la commission	FEMM	PE735.679	08/11/2022	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0298/2022	15/12/2022	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0011/2023	18/01/2023	Résumé

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
				Brot für die Welt Christian Solidarity Worldwide Civil Rights Defenders End Female Genital Mutilation - European Network Front Line Defenders Human Rights House Foundation STI

WISELER-LIMA Isabel	Rapporteur(e)	AFET	16/06/2022	International Dalit Solidarity Network International Federation for Human Rights Protection International World Organisation Against Torture Oxfam International EU Office Coalition of the International Criminal Court International Centre for Transitional Justice

Droits de l’homme et démocratie dans le monde et politique de l’Union européenne en la matière – rapport annuel 2022

2022/2049(INI) - 18/01/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 438 voix pour, 75 contre et 121 abstentions, une résolution sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière - rapport annuel 2022.

Les députés se déclarent profondément préoccupés par les graves menaces qui pèsent sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde, notant que le nombre de démocraties a continué de diminuer, tandis que le nombre de régimes autoritaires a augmenté et que près de 75% de la population mondiale a connu une détérioration de la situation des droits de l'homme dans son pays au cours de l'année écoulée.

Défis mondiaux pour la démocratie et les droits de l'homme

Le Parlement a insisté sur le fait que la défense des droits de l’homme, des libertés fondamentales et de la dignité de chaque être humain doit être **la pierre angulaire** de la politique extérieure de l’Union.

Tout en soulignant l'importance pour l'UE et ses États membres **d'agir ensemble de manière cohérente**, notamment dans les enceintes multilatérales, pour relever les défis mondiaux en matière de droits de l'homme et de démocratie, les députés sont d'avis que le **maintien de la règle de l'unanimité** pour certaines décisions de politique étrangère de l'UE, y compris les sanctions à l'encontre des auteurs de violations des droits de l'homme, fait obstacle à une action décisive nécessaire en raison de l'évolution des circonstances géopolitiques, et devrait donc être reconsidéré.

Le Parlement a demandé de couper court aux tentatives inacceptables visant à affaiblir les institutions démocratiques et les droits de l’homme universels ou à restreindre l’espace et le rôle dévolus à la société civile, réaffirmant la valeur du **multilatéralisme** en tant qu’instrument permettant d’ atteindre cet objectif. Les questions relatives aux droits de l’homme devraient être placées au cœur de l’activité parlementaire de l’Union, notamment en faisant de la sous-commission des droits de l’homme une commission à part entière.

Guerre d'agression contre l'Ukraine

Le Parlement a condamné les **graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire** commises par les forces armées russes et leurs mandataires en Ukraine. Il s’est félicité de la solidarité dont ont fait preuve de nombreux pays à l’égard de l’Ukraine, tout en insistant sur la nécessité d'accroître les efforts diplomatiques de l'UE envers les États qui se sont abstenus ou ont voté contre la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 2 mars 2022 sur l'agression contre l'Ukraine.

Les députés ont exhorté l’Union européenne et ses États membres à **offrir au peuple ukrainien l’aide dont il a besoin** pour défendre sa liberté, la démocratie, les droits de l’homme et le droit international et ont demandé que les sanctions sans précédent imposées dans le contexte de la guerre soient mises en œuvre de manière coordonnée.

Ils ont également demandé que toutes les mesures nécessaires soient prises pour s’assurer que les auteurs de crimes de guerre et de violations des droits de l’homme en Ukraine soient identifiés et aient à répondre de leurs actes. Soulignant l'importance de rassembler et de préserver rapidement les **preuves de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité**, les députés ont invité la Commission de fournir toute l'aide nécessaire à ce processus.

L'UE devrait également continuer à utiliser tous les instruments à sa disposition pour soutenir la lutte pour libérer l'Ukraine de ses occupants et pour apporter de l'aide aux personnes fuyant l'Ukraine et cherchant un soutien dans les États membres de l'UE. L’importance d’un **financement accru pour les pays d'accueil** a été soulignée.

Renforcer les politiques, les instruments et la diplomatie de l'UE pour protéger et faire progresser les droits de l'homme et la démocratie dans le monde

Les députés ont demandé à l'UE de réfléchir à la manière de promouvoir et d'appliquer au mieux une approche fondée sur les droits de l'homme dans tous les instruments et stratégies de l'UE, afin de renforcer la politique étrangère de l'UE en matière de droits de l'homme et de s'adapter à l'évolution de la situation géopolitique. L’IVCDCI - Europe dans le monde constitue l’un des principaux outils dont dispose l’Union pour améliorer la situation des droits de l’homme dans le monde. Les députés ont souligné **le rôle du Parlement** dans le processus de programmation de l’instrument.

Le Parlement a apporté son soutien au travail du **représentant spécial de l’Union européenne** (RSUE) pour les droits de l’homme dans le domaine de la défense et de la promotion des droits de l’homme dans le monde par le dialogue avec les pays tiers et la coopération avec les partenaires partageant les mêmes valeurs. Il a demandé une évaluation de la valeur ajoutée du mandat de l’envoyé spécial l’Union européenne pour la promotion de la liberté de religion ou de conviction à l’extérieur de l’Union européenne.

La résolution a préconisé :

- d’utiliser plus énergiquement le **régime mondial de sanctions de l’Union** en matière de droits de l’homme (loi Magnitsky de l’Union européenne) grâce à une application rigoureuse, cohérente et uniforme des mesures restrictives et leur suivi dans tous les États membres;

- de travailler en vue de proposer la création d’un ensemble de normes de **lutte contre la corruption** qui seraient applicables de manière uniforme dans le monde entier;

- l’inclusion de clauses robustes relatives aux droits de l’homme dans les **accords entre l’Union et les pays tiers**, assorties d’un ensemble clair de critères et de procédures à respecter en cas de violations.

Multilatéralisme et travail de l'UE au niveau multilatéral

Le Parlement a réaffirmé que la protection efficace des droits de l'homme dans le monde nécessite une coopération internationale forte au niveau multilatéral. Il a souligné **le rôle particulièrement important de l'ONU** et de ses organes en tant que principale instance qui doit pouvoir faire progresser efficacement les efforts en faveur de la paix et de la sécurité, du développement durable et du respect des droits de l'homme et du droit international.

La résolution a également insisté sur l’importance de :

- **faire respecter le droit humanitaire international**: les députés ont appelé à la création systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et en situation de combat afin de permettre aux civils en danger d'échapper au conflit;

- **lutter contre l’impunité et renforcer la justice pénale internationale**: les députés ont demandé à l’Union d’apporter son aide au procureur de la Cour pénale internationale (CPI) en matière d’enquête et de poursuite des auteurs présumés de crimes de guerre, de crimes contre l’humanité et d’ éventuels génocides. La Commission devrait élaborer un plan d’action européen global de lutte contre l’impunité;

- se battre sans relâche pour **l’abolition totale de la peine capitale**, objectif majeur de sa politique en matière de droits de l’homme.

Relever les défis au niveau mondial

Le Parlement a notamment invité l’Union et ses partenaires internationaux à :

- redoubler d’efforts pour garantir aux **femmes**, aux filles et aux groupes vulnérables la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux et l’égalité des chances pour tous ;

- mettre en place d’une approche systématique et constante de la promotion et de la défense des **droits des enfants** dans les politiques extérieures de l’ Union: les députés ont demandé des efforts mieux concertés pour protéger les droits des enfants dans les situations de crise ou d’urgence; ils ont condamné le recrutement forcé d’enfants mineurs dans les zones de guerre.

Le Parlement a condamné fermement **l’intolérance, la xénophobie et la discrimination** fondées sur la race, l’origine ethnique, la nationalité, la classe sociale, le handicap, l’appartenance à une caste, la religion, la conviction, l’âge, le sexe, l’orientation sexuelle ou l’identité de genre, qui, dans de nombreuses parties du monde, servent à justifier des meurtres et des persécutions.

Les députés ont demandé l’intensification des efforts afin d’atténuer les risques croissants qui pèsent sur les **défenseurs des droits de l’homme** dans le monde. Enfin, ils ont réaffirmé les droits fondamentaux inaliénables des **migrants**, des réfugiés et des personnes déplacées, qui doivent être reflétés dans la politique de l’Union en matière de migration et d’asile et dans sa coopération avec les pays tiers dans ce domaine.

Droits de l’homme et démocratie dans le monde et politique de l’Union européenne en la matière – rapport annuel 2022

2022/2049(INI) - 15/12/2022 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'initiative d'Isabel WISELER-LIMA (PPE, LU) sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière - rapport annuel 2022.

Contexte

Les députés se déclarent profondément préoccupés par les graves menaces qui pèsent sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde, notant que le nombre de démocraties a continué de diminuer, tandis que le nombre de régimes autoritaires a augmenté et que près de 75% de la population mondiale a connu une détérioration de la situation des droits de l'homme dans son pays au cours de l'année écoulée.

Défis mondiaux pour la démocratie et les droits de l'homme

Tout en soulignant l'importance pour l'UE et ses États membres **d'agir ensemble de manière cohérente**, notamment dans les forums multilatéraux, pour relever les défis mondiaux en matière de droits de l'homme et de démocratie, les députés sont d'avis que le **maintien de la règle de l'unanimité** pour certaines décisions de politique étrangère de l'UE, y compris les sanctions à l'encontre des auteurs de violations des droits de l'homme, fait obstacle à une action décisive nécessaire en raison de l'évolution des circonstances géopolitiques, et devrait donc être reconsidéré.

Le rapport invite l'UE à veiller tout particulièrement à **prévenir toute violation liée à ses propres politiques, projets et financements,** notamment par la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, dans les pays tiers et à créer un mécanisme de plainte pour les individus ou les groupes dont les droits auraient été violés par les activités de l'UE dans ces pays.

Guerre d'agression contre l'Ukraine

Les députés condamnent les **graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire** commises par les forces armées russes et leurs mandataires en Ukraine. Toutefois, ils réitèrent la nécessité d'accroître les efforts diplomatiques de l'UE envers les États qui se sont abstenus ou ont voté contre la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 2 mars 2022 sur l'agression contre l'Ukraine et les résolutions suivantes sur la question, afin d'expliquer la gravité de l'agression de la Russie et la nécessité d'une réponse unanime de la communauté internationale contre cette violation flagrante du droit international.

Soulignant l'importance de rassembler et de préserver rapidement les **preuves de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité**, les députés demandent à la Commission de fournir toute l'aide nécessaire à ce processus, y compris des financements au titre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) - Europe dans le monde.

L'UE devrait également continuer à utiliser tous les instruments à sa disposition pour soutenir la lutte pour libérer l'Ukraine de ses occupants et pour apporter de l'aide aux personnes fuyant l'Ukraine et cherchant un soutien dans les États membres de l'UE.

L'importance d'un **financement accru pour les pays d'accueil** est soulignée.

Renforcer les politiques, les instruments et la diplomatie de l'UE pour protéger et faire progresser les droits de l'homme et la démocratie dans le monde

Les députés demandent à l'UE de réfléchir à la manière de promouvoir et d'appliquer au mieux une approche fondée sur les droits de l'homme dans tous les instruments et stratégies de l'UE, afin de renforcer la politique étrangère de l'UE en matière de droits de l'homme et de s'adapter à l'évolution de la situation géopolitique. Ils soulignent **le rôle du Parlement** dans le processus de programmation de l'IVCDCI - Europe dans le monde et appellent la Commission et le SEAE à améliorer le partage de toutes les informations pertinentes en temps utile afin de permettre au Parlement de remplir son rôle tel qu'il est inscrit dans les traités, en particulier lors des dialogues géopolitiques de haut niveau avec la Commission.

Représentant spécial de l'UE pour les droits de l'homme

Tout en soutenant pleinement le travail du Représentant spécial de l'UE (RSUE) pour les droits de l'homme dans la défense et la promotion des droits de l'homme dans le monde, le rapport souligne la nécessité d'une coopération étroite entre le RSUE pour les droits de l'homme et les autres RSUE responsables de pays et de régions afin d'améliorer encore cette cohérence. Le RSUE aux droits de l'homme est invité à poursuivre ses efforts diplomatiques afin de renforcer le soutien de l'UE au droit humanitaire international et à la justice internationale.

Régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme (loi Magnitski de l'UE)

Le rapport se félicite du fait que le régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme soit de plus en plus utilisé comme un outil essentiel qui renforce le rôle de l'UE en tant qu'acteur mondial des droits de l'homme par le recours à des sanctions ciblées par le Conseil. Il appelle à la mise en œuvre effective, intégrale et coordonnée des mesures restrictives déjà adoptées, ainsi qu'à l'adoption de mesures supplémentaires si nécessaire.

Multilatéralisme et travail de l'UE au niveau multilatéral

Le rapport réaffirme que la protection efficace des droits de l'homme dans le monde nécessite une coopération internationale forte au niveau multilatéral. Il souligne **le rôle particulièrement important de l'ONU** et de ses organes en tant que principale instance qui doit pouvoir faire progresser efficacement les efforts en faveur de la paix et de la sécurité, du développement durable et du respect des droits de l'homme et du droit international.

L'UE et les États membres sont invités à soutenir le renforcement des systèmes régionaux de protection des droits de l'homme, notamment par le biais d'une aide financière et d'un partage d'expériences transrégional.

Faire respecter le droit humanitaire international

Les députés ont noté avec inquiétude le mépris croissant pour le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, notamment dans les conflits en cours dans le monde. Ils appellent à la création systématique de **couloirs humanitaires** dans les régions en guerre et en situation de combat afin de permettre aux civils en danger d'échapper au conflit, et condamnent fermement toute attaque à leur encontre.